



OMAA

Observatoire des Mortalités et des Affaiblissements chez l'Abeille domestique

Réunion Pays de la
Loire

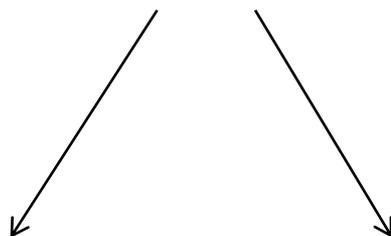
23 Février 2017



Objectifs

- **Objectifs :**

l'inventaire et l'analyse de la dynamique spatio-temporelle des mortalités et des affaiblissements des colonies en France dans le but de détecter des dégradations de l'état de santé du cheptel apicole français et d'alerter les gestionnaires du risque



Répondre aux attentes des pouvoirs publics = alerte précoce en cas d'augmentation anormales des anomalies

Répondre aux attentes des apiculteurs = compréhension des événements d'affaiblissement et/ou mortalités qui les touchent

Gouvernance

- **Organisationnel :**

- Gouvernance : DGAI
- Animation : ITSAP
- Développement cadre Plateforme ESA

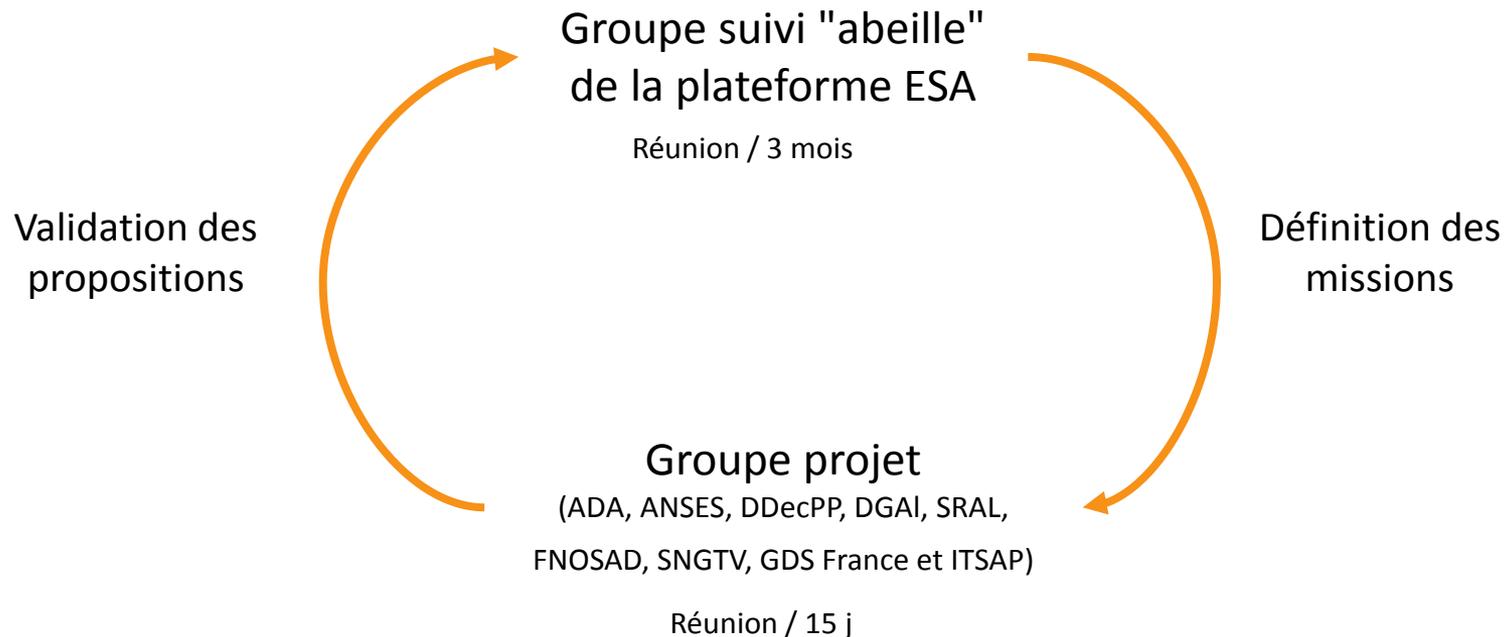
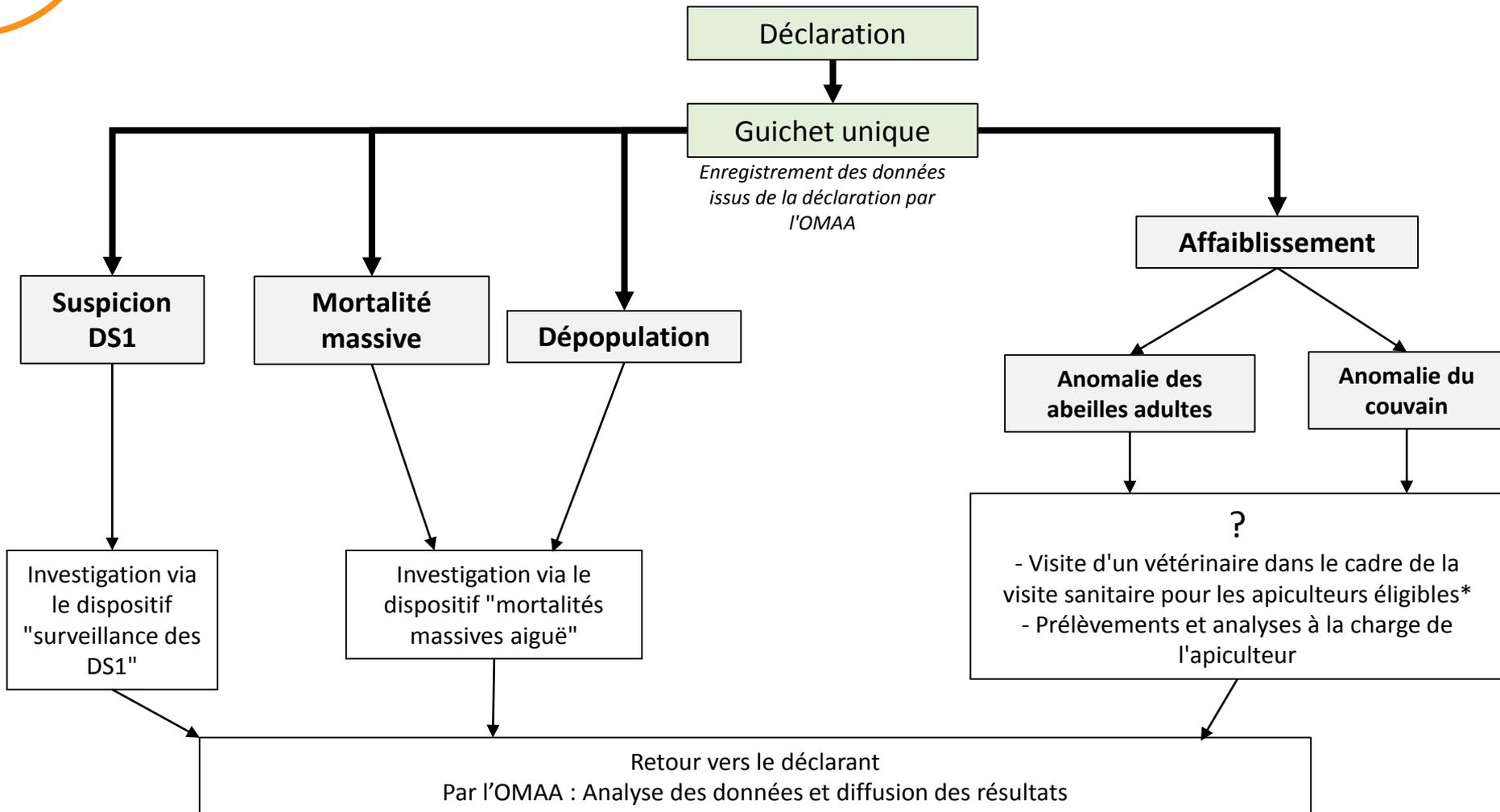
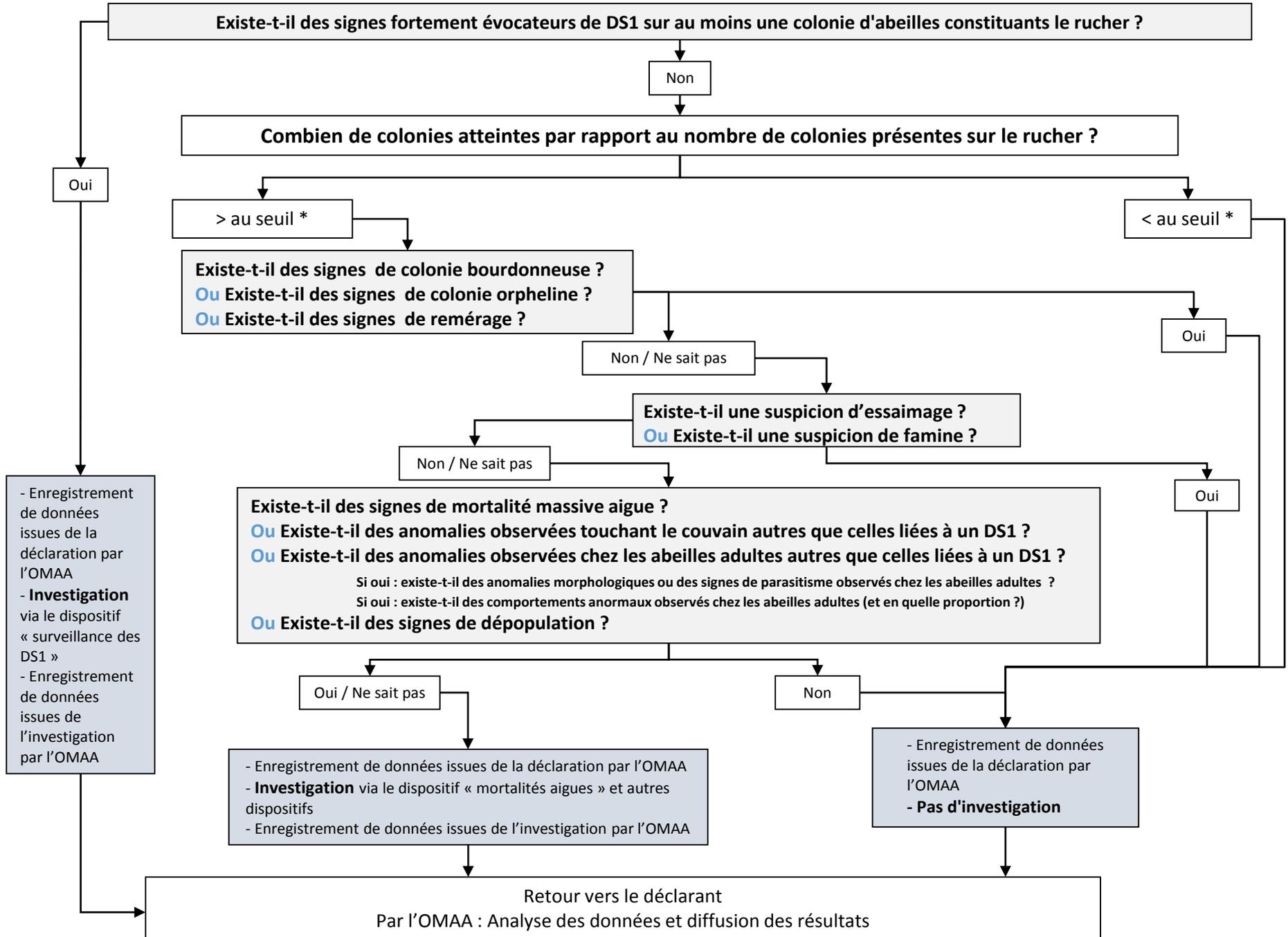


Schéma organisationnel





* Seuil : 20 % de colonies atteintes dans un rucher de plus de 10 ruches, 1 colonie minimum dans un rucher de 2 à 5, 2 lorsqu'il en compte 6 à 10.

Fiche d'investigation

- Réalisation d'une fiche d'investigation spécifique à OMAA

S'appuie sur la fiche de la note de service
DGAL/SDQPV/2014-899.

Fiche unique pour l'ensemble
des troubles de santé

Fiche Investigation
Données obligatoires *
A l'appréciation du répartiteur

N° déclaration * :
Date de la visite (jj/mm/aaaa) * :
Réalisée par (Nom / Prénom / structure si appartenance) * :
En présence de (Nom et qualité) * :
NAPI :

1 Recueil d'informations (auprès de l'apiculteur):
1.1 Renseignements complémentaires concernant le rucher au moment de la constatation des troubles
(Tous les troubles)

	Nombre total *	Nombre de colonies atteintes *	Type de colonies	Commentaires
Ruche				
Ruchette				
Nucleé				

Conditions météorologiques lors de la visite par l'investigateur (par ex : Température, vent, intempérie, ...)

Rucher transhumant * Rucher sédentaire *

Coordonnées GPS *
Latitude : * * * * *
Longitude : * * * * *

Présence d'autres ruches à proximité *
Oui Non Ne sait pas

Apiculteurs voisins	Nom	Prénom	Téléphone	Distance rucher (en mètre)	Ne sait pas <input type="checkbox"/>
					Ne sait pas <input type="checkbox"/>
					Ne sait pas <input type="checkbox"/>

1.2 Renseignements concernant l'aire de butinage autour du rucher (vu par l'investigateur) (Tous les troubles sauf les suspicions de DSI)

Zone non agricole		Préciser	Zone agricole		Préciser	
Forêt	Oui <input type="checkbox"/> Non observé <input type="checkbox"/>		Fruits à noyau	Oui <input type="checkbox"/> Non observé <input type="checkbox"/>		
Bois	Oui <input type="checkbox"/> Non observé <input type="checkbox"/>		Fruits à pépins	Oui <input type="checkbox"/> Non observé <input type="checkbox"/>		
Prairies	Oui <input type="checkbox"/> Non observé <input type="checkbox"/>		Fruits à coque	Oui <input type="checkbox"/> Non observé <input type="checkbox"/>		
Landes	Oui <input type="checkbox"/> Non observé <input type="checkbox"/>		Petits fruits	Oui <input type="checkbox"/> Non observé <input type="checkbox"/>		
Jardin particulier	Oui <input type="checkbox"/> Non observé <input type="checkbox"/>		Tunnel	Oui <input type="checkbox"/> Non observé <input type="checkbox"/>		
Ville	Oui <input type="checkbox"/> Non observé <input type="checkbox"/>		Plein champ	Oui <input type="checkbox"/> Non observé <input type="checkbox"/>		
Industries	Oui <input type="checkbox"/> Non observé <input type="checkbox"/>		Autres			
Cours d'eau	Oui <input type="checkbox"/> Non observé <input type="checkbox"/>		Oléagineux	Oui <input type="checkbox"/> Non observé <input type="checkbox"/>		
Bâtiments élevage	Oui <input type="checkbox"/> Non observé <input type="checkbox"/>		Céréales à paille	Oui <input type="checkbox"/> Non observé <input type="checkbox"/>		
Autres (préciser) :			Grandes cultures	Mais	Oui <input type="checkbox"/> Non observé <input type="checkbox"/>	
			Autres			
Principales plantes en fleurs (cultivées ou non)			Ornements	Pépinières	Oui <input type="checkbox"/> Non observé <input type="checkbox"/>	
			Vigne			Oui <input type="checkbox"/> Non observé <input type="checkbox"/>
			Plantes à parfum et aromatiques			
			Maraîchage	Plein champ	Oui <input type="checkbox"/> Non observé <input type="checkbox"/>	
Production de semences			Sous abri		Oui <input type="checkbox"/> Non observé <input type="checkbox"/>	

Page 1 sur 7

Définition des caractéristiques et missions du guichet unique

- Missions du guichet

- Gestion des déclarations

- Centraliser les appels des déclarants
- Saisir la déclaration en ligne
- Jouer le rôle de répartiteur

- Pour le déclarant : transmission d'un droit d'accès à son dossier (dossier en ligne avec n° de déclarant, mail, téléphone, ...)

- Informer le déclarant de l'état d'avancement du dossier (mise en place d'outils de reporting, coordonnées des personnes ressources)

- Recueillir et sauvegarder les informations relatives au dossier

- Contrôle qualité : S'assurer de la bonne prise en charge du dossier par les services instructeurs et de la saisie des conclusions de l'investigation (dossier clos – non conclusif, suspicion confirmée ou non)



L'exploitation, l'analyse et l'interprétation des données
La diffusion des résultats auprès des intervenants et de
l'ensemble des acteurs de la filière



Niveau supérieur
(à définir)

Définition des caractéristiques et missions du guichet unique

Très bonnes connaissances des signes cliniques caractéristiques des troubles de santé chez l'abeille (DS1, maladie, virus, parasites,)

Connaissances des pratiques apicoles (traitements varroa, ...)

Disponibilité

Entretien de la pratique du terrain (méthode d'investigation, visite de rucher, signes cliniques)

Compétences optimales pour le répartiteur

Connaissance de la réglementation et de l'organisation du sanitaire apicole

Connaissance de l'environnement local, du terrain et des cultures dans la région

Connaissance des pratiques agricoles dans la région

Contribution à la communication pour promouvoir l'observatoire auprès des structures et des apiculteurs.

Définition des caractéristiques et missions du guichet unique

- Disponibilité

- Tous les jours (avec une permanence le soir et le week-end)
- Laps de temps pour rappeler le déclarant (double appel ou d'absence de réponse) - à préciser

- Niveau géographique

- Echelle régionale → connaissance des caractéristiques locales (expertise de terrain, connaissance des acteurs de terrain, facilité d'échanges, ...).
- Guichet composé d'une ou plusieurs personnes selon les régions



Temps de travail
Nombre de déclarations



Phase pilote → Estimation du
temps nécessaire à cette fonction



Définition des caractéristiques et missions du guichet unique

- **Cadre réglementaire**

- Définie par la DGAL → détermination du statut compatible avec le recueil et la centralisation de données confidentielles, nominatives, dont certaines relatives à des maladies réglementées (cadre juridique à définir, en lien avec la notion de mission confiée ou déléguée)

- **Gouvernance**

- Sous la gouvernance de la DGAL

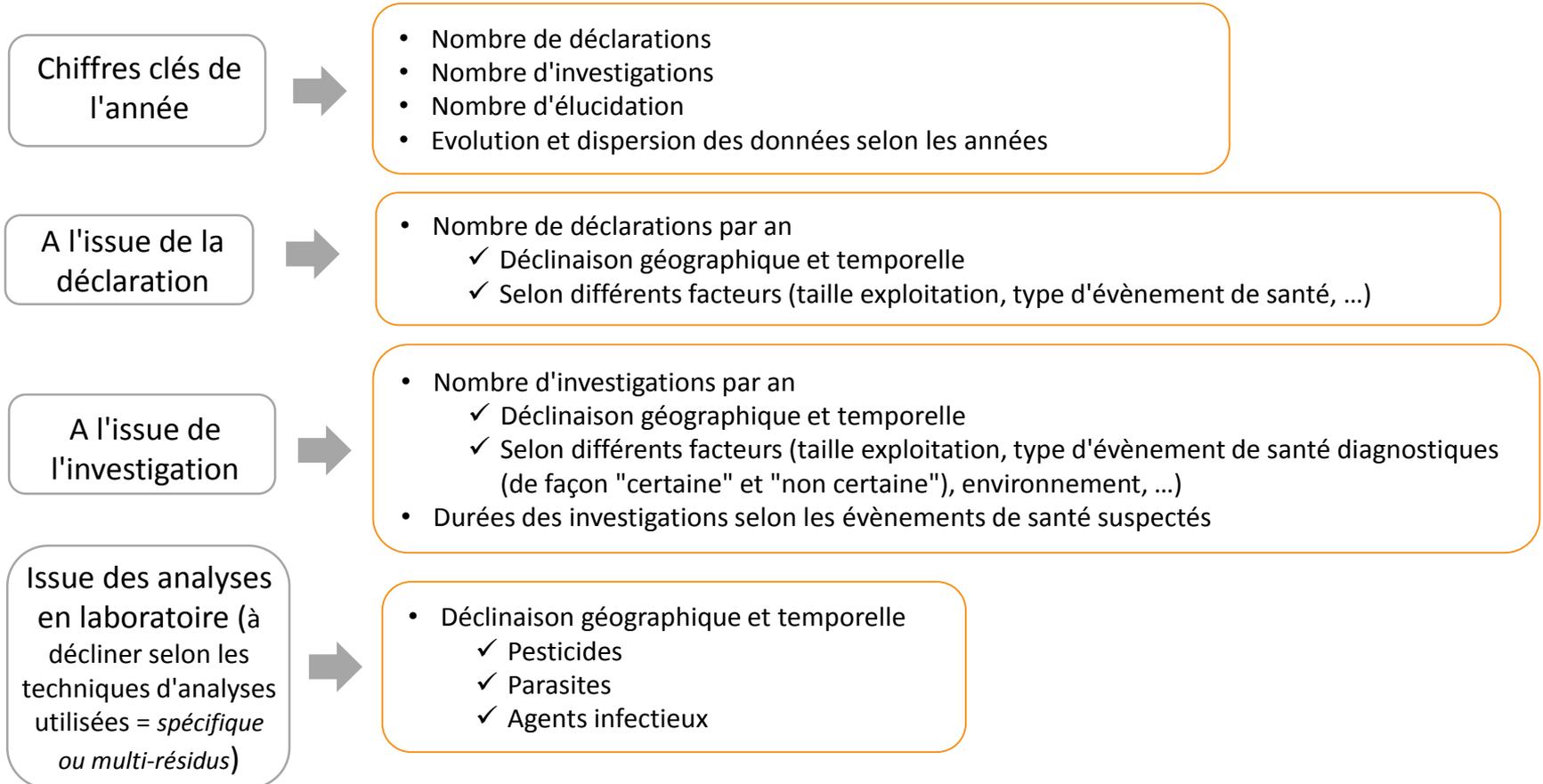
- Données d'entrée dans l'OMAA

- 3 catégories de données :

- les informations qui seront utilisées uniquement par le répartiteur et par l'investigateur afin de pouvoir orienter leurs décisions
- les données qui seront enregistrées à réception de la déclaration et exploitées dans l'OMAA
- les données qui seront enregistrées à l'issue de l'investigation et des analyses de laboratoires et exploitées dans l'OMAA

Gestion des données de l'OMAA

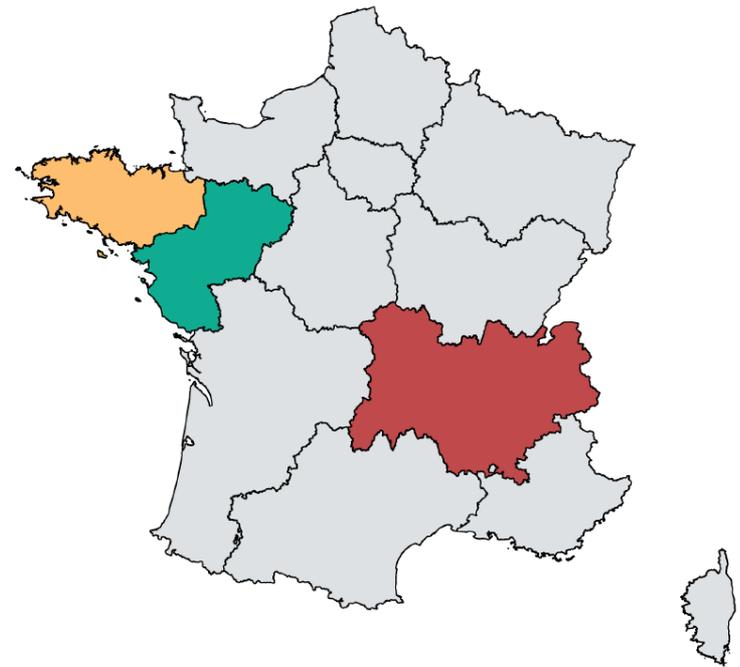
• Données de sortie



Concordance entre l'hypothèse du déclarant, du répartiteur lors de la déclaration et de l'investigateur

Phase pilote

- Phase de test : 2 ans avec bilan à l'issue de la 1^{ère} année
- Lancement envisagée pour 2017
- 3 régions identifiées
 - Auvergne-Rhône-Alpes
 - Bretagne
 - Pays de la Loire



Organisation institutionnelle de la phase pilote

- Coordination d'OMAA en région → SRAI ?

Déclinaison du fonctionnement et de l'organisation d'OMAA dans la région pilote → prise en compte des particularités locales et structures en place (rôles et engagements de chaque structure)

Coordination des actions de sensibilisation des apiculteurs portées par les structures régionales (structures de développement, syndicales et sanitaires)

Organisation de la formation des investigateurs au protocole OMAA et de la sensibilisation des acteurs régionaux

Missions du coordinateur

Echanges avec l'animateur national d'OMAA, l'informer du déploiement d'OMAA en région, des difficultés rencontrées, des besoins éventuels, etc.

Contrôle de la qualité, la traçabilité et la sécurité des données collectées

Proposer des pistes d'amélioration d'OMAA en amont de son déploiement national, au vu de l'expérience pilote

Retour d'informations auprès des acteurs, identification des difficultés lors de la déclaration ou lors des investigations

Rendre compte du cas en informant la DGAI quand il en juge nécessaire (DS1, mortalité massive, cas groupé dans l'espace et dans le temps)

Organisation institutionnelle de la phase pilote

Réception de la déclaration par téléphone et saisie des données sur la fiche de déclaration (outil en ligne)

Aiguillage vers le dispositif de surveillance à mobiliser selon la nature du trouble suspecté (selon schéma décisionnel)

S'assurer de la prise en charge du dossier par les services instructeurs et de son bon déroulement

Restituer des résultats synthétiques d'OMAA basés sur des indicateurs (nombre de déclarations, d'investigations...) qui auront été définis en amont (selon compétences et en lien avec le coordinateur régional)

Missions du répartiteur

Réaliser un contrôle qualité d'OMAA avec des indicateurs (délais de réponses au déclarant à l'issue de l'investigation, délais entre la déclaration et la prise en charge du dossier) (au niveau national avec un retour à l'échelon régional)

Accompagner les investigateurs sur certains cas pour être au contact du terrain

Faire le lien entre le déclarant et l'investigateur en donnant le contact de l'investigateur

Etre garant de la mise à disposition des documents aux personnes ressources

Organisation institutionnelle de la phase pilote

Faire part au déclarant de l'avancée de son dossier par mail

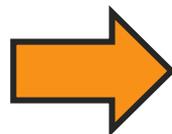
Rédaction du compte-rendu final du cas (récapitule le diagnostic d'investigation et du laboratoire pour en faire une synthèse à destination du déclarant) par le gestionnaire du dispositif de surveillance

Missions de l'investigateur et des services instructeurs

Centraliser les informations relatives au dossier (recueil de la fiche d'investigation et des analyses)

Réaliser l'investigation

Structures apicoles régionales



Contribution dans la sensibilisation et la formation de leurs adhérents.

Engagement

	Coordinateur régional	Répartiteur au sein du guichet unique
Moyens humains	<p>Temps de travail estimé 0,5 ETP</p> <ul style="list-style-type: none">- Formation personnelle- Coordination de la formation des investigateurs au protocole OMAA- Sensibilisation des acteurs- Préparation des réunions en amont- Restitutions auprès des acteurs et de l'animateur national	<p>Temps de travail estimé 0,5 ETP</p> <ul style="list-style-type: none">- Formation personnelle (méthode investigation, pratique apicole, protocole OMAA)- Sensibilisation des acteurs- Réception et suivi des dossiers- Restitutions des résultats synthétiques
Moyens matériels	Mise à disposition d'outils informatiques et d'un véhicule de service	
Moyens financiers	Remboursement des frais de missions	



Outil de saisie en ligne / prototype SI

- Outil de saisie en ligne
 - ↘ risques d'erreurs lors de la transcription des données manuscrites en données numériques
 - Réduire main-d'œuvre nécessaire à la saisie des données *a posteriori*
 - Expérimenter saisie des données en vue du SIC

- Envisagé pour fin de premier trimestre 2017



Merci
pour votre
attention